



Prison avec sursis pour avoir baptisé sa box internet +Daesh 21+



vendredi 04 novembre 2016 à 19h25

Il renomme son wifi "Daesh 21" et écope de trois mois de prison avec sursis pour "apologie du terrorisme"

AFP, publié le

Procès: prison avec sursis pour avoir baptisé sa box internet

+Daesh 21+

Il avait "bêtement" baptisé son accès Wifi "Daesh 21": un Dijonnais de 18 ans a écopé de trois mois de prison avec sursis pour "apologie du terrorisme", mais sa défense a annoncé vendredi qu'elle faisait appel.

Jugé jeudi devant le tribunal correctionnel de Dijon, le jeune homme avait en effet refusé les 100 heures de travail d'intérêt général (TIG) requises à l'audience, a expliqué à l'AFP son avocate Me Karima Manhouli, confirmant une information du quotidien Le Bien Public.

Les faits remontent à juillet dernier: un voisin, alarmé par le nom que le jeune homme avait donné à sa "box internet", avait alerté la police qui avait ouvert une enquête.

"Ce n'est pas de l'apologie du terrorisme! Il y avait seulement le mot +Daesh 21+, c'est une bêtise d'un jeune de 18 ans qui n'est pas en mesure d'expliquer pourquoi il l'a fait", a assuré Me Manhouli qui avait plaidé la relaxe.

"Il y a eu des investigations, des perquisitions, mais on n'a rien trouvé", a ajouté l'avocate pour qui "il n'y a aucun élément du dossier qui laisse penser qu'il peut partager ce courant de pensée, au contraire il l'a réfuté fermement".

Selon Me Manhouli, "depuis la circulaire du 12 janvier 2015, qui demande de poursuivre et de déférer à brefs délais tout acte entrant dans la qualification d'apologie du terrorisme, il y a de plus en plus de dossiers sous ce chef de prévention".

Depuis, le jeune homme a décidé de rebaptiser sa box "Roudoudou 21".